

MAG^à Saint-Marcellin en-Forez



Dossier

**Une première fleur
pour la commune**



GARAGE BREUIL
 12, Route de Bonson
 42680 Saint-Marcellin en Forez
www.garage-breuil.fr
 Tel. : 04 77 52 81 09 Courriel : garage.breuil@wanadoo.fr

- Réparateur agréé et agent commercial
- Vente de Véhicules neufs Citroën & occasions toutes marques
- Mécanique toutes marques, Carrosserie agréée assurances
- Agréé et habilité à établir votre carte grise

A votre service depuis 1953.




AUTO SUR
 CONTROLE TECHNIQUE AUTOMOBILE
Auto Contrôle Forézien
 Véhicules Tourisme - Gaz - Elec
 4x4 - Collection et camping-car
42160 BONSON
04 77 55 09 55



SEBASTIEN LAFOND PAYSAGISTE

Espaces verts • Parcs et jardins • Taille • Elagage Débroussaillage
 Petite maçonnerie • Dallage clôture • Terrassement
 Chantier tracto-pelle ou mini-pelle

DEVIS GRATUIT
 870 ROUTE DE SURY 42680 SAINT-MARCELLIN EN FOREZ
 04 77 61 14 70 - 06 72 62 05 02



Centre Equestre de la Roche
 Ecole d'Equitation - Stages
 Pensions
 Balades - Compétitions

Réservation : 04-77-52-97-48 ou 06-83-41-57-96
 Mail : infoequestredelaroch@orange.fr
 Site internet : www.centre-equestre-laroch.fr

Lieu dit « La Roche »
 Saint Marcellin en Forez 42680

Charpente • Couverture • Menuiserie



Entreprise FAVERJON

Tél. 04 77 52 80 82

La Madone - 42680 St-Marcellin en Forez
entreprise.faverjon@orange.fr - Fax 04 77 52 86 80




MOULANGER AUTOMOBILES

ZAC DES PLAINES 42680 ST MARCELLIN EN FOREZ
 ☎ 04 77 52 83 73 ✉ contact@moulangier-automobiles.com

Réparations mécaniques - Vente véhicules neufs & occasions



POMPES FUNÈBRES
Marianni

Permanence téléphonique 24h/24 - 7j/7
6 avenue de la libération • 42680 SAINT-MARCELLIN-EN-FOREZ
04 77 32 11 59



Julien Paysagiste

Bénéficiez de 50% de réduction/crédit d'impôt sur vos petits travaux de jardinage

Entretien - Création Parcs et Jardin
 Petite maçonnerie
 Taille - Elagage - Tonte

779 Route d'Rboën - 42680 Saint-Marcellin-en-Forez
 06 67 99 87 92 - chaizejulien@free.fr

édito



Magazine municipal

#31 // JANVIER 2025

MAIRIE DE SAINT-MARCELLIN-EN-FOREZ
24 rue Carles de Mazenod
42680 Saint Marcellin en Forez
04 77 36 10 90
mairie@saintmarcellinenforez.fr

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION :
Eric LARDON

RESPONSABLE EDITION :
Christiane CLUZEL

REDACTION :
Commission communication

CREDITS PHOTOS :

©Mairie de St-Marcellin

REALISATION : REPOSEDITIONS

IMPRESSION : IDO - TIRAGE : 2600 ex

Imprimé sur papier recyclé

CONTACT :

christiane.cluzel@saintmarcellinenforez.fr

Correspondant de presse

La Tribune/Le Progrès :

Daniel DE SIMONE - 8 imp. du Mas

42680 Saint-Marcellin-en-Forez

06 43 26 87 91

dadyds@orange.fr

Une gestion rigoureuse de nos finances

Chères Marcellinoises, Chers Marcellinois,
Aujourd'hui, la France se trouve à un tournant décisif en matière de gestion de ses finances publiques. Depuis plusieurs décennies, le pays accumule un niveau d'endettement préoccupant. Depuis 2017, notre pays s'est endetté de 1 000 milliards d'euros supplémentaires, et les dépenses publiques ont augmenté de 300 milliards d'euros. Le déficit de l'État a explosé. La responsabilité de cette dégradation incombe à l'État, car les collectivités couvrent l'ensemble de leurs dépenses de fonctionnement par leurs recettes et empruntent uniquement pour financer des investissements.

Grâce à une gestion rigoureuse de nos finances, nous avons pu continuer à assurer les services essentiels à la population et à investir dans de nombreux équipements et aménagements, sans augmenter ni les impôts ni la dette, la santé financière de notre commune nous permettra de faire face au nouvel effort demandé par l'État. Cependant, il n'est pas acceptable que les collectivités territoriales deviennent les variables d'ajustement des dérives financières de l'État.

Nos budgets sont votés chaque année en équilibre et, à travers nos investissements, nous portons la modernisation et la vitalité du tissu économique de nos territoires. Les finances locales ne peuvent dépendre d'un État qui a laissé les comptes publics se dégrader de la sorte.

A Saint-Marcellin-En-Forez, nous avons terminé les investissements prévus sur 2024, notamment la finalisation du boulevard du Couhard, la réalisation du Pumptrack, ... En parallèle, de nombreux travaux ont été réalisés par nos services pour le bien-être de nos concitoyens.

La commune a décroché sa toute première fleur dans le cadre du label national "Villes et Villages Fleuris", fruit d'un effort collectif et de l'engagement des équipes techniques municipales.

Les projets pour l'année 2025 ne manquent pas, notamment la réhabilitation du centre-bourg. L'action et la motivation, malgré le contexte national, sont toujours au cœur de notre mandat.

Saint-Marcellin-En-Forez est une belle histoire que nous allons continuer à écrire ensemble en 2025. Vous pouvez compter sur mon engagement, sur celui de mes collègues élus, toujours guidés par le bien vivre ensemble.

Je vous souhaite une belle année 2025 à chacune et chacun d'entre vous.

Votre Maire,
Eric LARDON,

Sommaire

EDITO

ERIC LARDON P.3

VIE MUNICIPALE

LES ACTUALITES DE NOTRE COMMUNE P.4à13

DOSSIER

UNE PREMIERE FLEUR POUR LA COMMUNE P.9à12

VIE ASSOCIATIVE

ANIMATIONS ET EVENEMENTS DES DERNIERS MOIS P.14à15

VIE ECONOMIQUE

ACTUALITES DES COMMERÇANTS P.16

INFOS MUNICIPALES

..... P.17à19

Rétrospective

Les principaux évènements municipaux...

Samedi 7 septembre

Accueil des nouveaux arrivants



La réception des nouveaux habitants permet de présenter la commune aux nouveaux Marcellinois(es) et d'établir le contact avec les élus. C'est un moment de rencontres et d'échanges qui donne l'occasion de découvrir le patrimoine ainsi que les grands axes de l'action municipale en matière d'environnement, d'urbanisme, d'équipements municipaux...

Samedi 7 septembre

Forum des associations



Belle réussite du forum des associations : d'abord par la présence de nombreuses associations puis par la participation importante d'un public intéressé. Véritable lieu de rencontres, d'échanges, de communication mais aussi lieu de convivialité, le forum des associations reste plus que jamais un rendez-vous incontournable de la vie associative marcellinoise.

Jeudi 31 octobre

La commune a vibré sous l'effervescence de la fête d'Halloween !



Pour cette édition 2024, le succès a été au rendez-vous : le village a littéralement été envahi par des hordes de petits et grands monstres, sorcières et créatures étranges venues en nombre pour se faire maquiller, récolter des bonbons et déguster la soupe au potiron dans une ambiance conviviale et sous la douceur automnale.

Lundi 4 novembre

Les abords des écoles sont devenus des "espaces sans tabac"



Leon Giraud et Fabienne Couvreur, de la Ligue contre le cancer, avec les élus marcellinois



En partenariat avec la Ligue Nationale Contre le Cancer, la commune de Saint-Marcellin-En-Forez a décidé de mettre en place des "Espaces Sans Tabac" aux abords des écoles et du Pôle Enfance Jeunesse.

Depuis le 1er novembre 2024, il est interdit de fumer aux jours et heures d'ouverture de chaque bâtiment, c'est-à-dire au moment où les enfants sont accueillis dans les lieux suivants : école maternelle, écoles Mixte 1 et 2 et Pôle Enfance Jeunesse. Les limites de ces

espaces sont matérialisées par des panneaux et des marquages au sol. Cette décision a été prise pour des raisons de santé. Il s'agit aussi de "dénormaler" le geste de fumer, devenu trop banal, en réduisant l'exposition des enfants au tabagisme passif, en réduisant également l'entrée en tabagie des jeunes et en encourageant l'arrêt du tabac chez les adultes.

Les motifs environnementaux ont aussi leur importance. Maintenir un espace sans mégots (pollution, ...), et promouvoir l'exemplarité d'espaces publics conviviaux et sains permettent d'avoir un cadre de vie de qualité.

Le tabac, première cause de mortalité évitable et prématurée dans le monde, est responsable de 75 000 décès par an soit 13 % des décès survenus en France. Il est également le premier facteur de risque de cancers évitables. L'arrêt du tabac présente de nombreux bénéfices pour la santé, quel que soit l'âge ou la durée de sa consommation

Zoom

sur la création du Comité Local Loire Sud du Souvenir Français

Lundi 11 novembre : Commémoration



C'était la dernière cérémonie place des Combattants, le monument devant être déplacé vers la Chapelle Sainte-Catherine.

La cérémonie 2024 du 11 novembre a été suivie par une très nombreuse assistance. Après l'accueil du maire, la prise de parole des jeunes du CMEJ, la lecture du message du ministre par le président de la FNACA et le dépôt des gerbes, la nouveauté fut apportée par le comité local du Souvenir Français (en cours de création) qui au nom de notre collectivité a rendu hommage aux deux grands-pères de Jean-Marie Martin, 86 ans qui était présent entouré de toute sa famille émue.

Jean-Marie Martin (le grand-père paternel) était "paysan" rue de la Marque à Saint-Marcellin-en-Forez, marié, père de 3 enfants il est mort en 1914 à l'âge de 33 ans. Son corps n'a pas pu être différencié de ceux de ses camarades. Leurs "restes" reposent à l'ossuaire de Beuvraigne (Somme). Antoine Cambray (le grand-père maternel) demeurait aussi dans notre village. Il fut tué par balle en 1916 à l'âge de 28 ans. Son corps repose au cimetière de Rouvroy dans la Somme. Sa tombe est entretenue par le Souvenir Français.

Cet hommage a permis de personnaliser dans notre village, avec une famille réunie, ce que "mort pour la France" signifie.

La fanfare de Champdieu a sonné "aux morts" et toute l'assistance a chanté en cœur l'hymne national.

La matinée s'est terminée par le vin d'honneur à la salle Bernard Rouby en toute convivialité.



À gauche la famille Martin assiste émue à l'hommage en l'honneur de ses deux aïeux. Hommage lu par Guy Badel qui crée le comité local du Souvenir Français, à côté du maire entourés par quatre jeunes du CMEJ qui portent les décorations des deux poilus sur des coussins et des petits drapeaux en face du porte-drapeau de la FNACA.

Vœux au personnel



Alain Tholot, Premier Adjoint en charge du personnel et Yann Durand, Directeur Général des Services, en présence des adjoints et conseillers ont présenté leurs vœux aux agents municipaux. C'était l'occasion de les remercier pour le travail et les services rendus aux habitants toute l'année, d'évoquer les projets 2025. La cérémonie a été suivie d'un moment festif qui a permis aux agents et élus d'échanger en toute convivialité.



Samedi 30 novembre 2024 le Comité Local Loire Forez-Sud du Souvenir Français a été créé à Saint-Marcellin-en-Forez en présence de la députée Sylvie Bonnet et d'Éric Lardon, maire "accueillant", entourés d'autres élus, de la gendarmerie...

Ce comité créé, sous l'impulsion de Madame Viallon, déléguée générale et d'Éric Lardon, maire, a élu, lors de son assemblée générale constitutive, un bureau qui est présidé par Guy Badel.

Le Comité Local Loire Forez-Sud du Souvenir Français a trois missions :

- Perpétuer le souvenir des morts pour la France ou des personnes qui ont rendu des services à la nation ;
- Transmettre la mémoire aux générations nouvelles ;
- Animer la vie commémorative.

La devise est "À nous le souvenir. À eux l'immortalité" comme il est rappelé sur le drapeau. Les personnes qui se reconnaissent dans ces valeurs peuvent se faire connaître par mail :

SouvenirFrancais.LoireForezSud@gmail.com ou par courrier adressé à Souvenir Français Loire Forez Sud : Mairie, 24 rue Carles de Mazenod, 42680 St-Marcellin-en-Forez Le montant de l'adhésion est de 20,00€, à régler par chèque, libellé à l'ordre du Souvenir Français avec l'ensemble de vos coordonnées (nom, prénom, adresse, téléphone et mail) et à renvoyer (ou à remettre) en mairie. Un reçu, qui vous donnera la possibilité de pouvoir bénéficier d'une réduction d'impôts sur le revenu, vous sera adressé.

Samedi 14 décembre : Foire annuelle

Dès l'aube, les exposants et commerçants ont déplié leurs étals dans les rues du centre-bourg, sur la place Sainte-Catherine et sur l'espace "Le Moulin". Cette édition a fait une large place à la foire aux agroéquipements à l'espace Le Moulin animée par les élèves du campus Agroviva de Précieux.



Les travaux et les chantiers

Aménagement du parking du Colombier

L'ensemble du parking a été gravillonné par l'entreprise Eiffage et des séparations en bois ont été installées pour délimiter les places de stationnement. Cette réalisation sera complétée, en 2025, par un éclairage solaire.



Plantation dans le bois de Rachasset

Dans la continuité des plantations de 1300 végétaux en 2019 et 2021, 300 arbres ont été plantés à l'automne par les élus et les services techniques. Compte tenu de l'accentuation des dérèglements climatiques, il est indispensable de restaurer les espaces boisés et de veiller à la pérennité des nouvelles plantations.



Mise en place de balises de signalisation J11. Cet aménagement vise non seulement à sécuriser le carrefour, mais aussi à limiter la vitesse qui est de 50 km/h.

Sécurisation de la rue de l'Orme avec la création d'une chicane pour ralentir la vitesse

Cet aménagement vise à limiter la vitesse qui est de 30 km/h.



Allée de Rachasset



Le gravillonnage de l'allée de Rachasset a été réalisé par l'entreprise Eiffage.

Abattage de trois arbres sur la Place Sainte-Catherine



Après diagnostic, il a été préconisé l'abattage de trois arbres, malades et dangereux, pour la sécurité du public. Ils seront remplacés par des essences plus adaptées au changement climatique.

Sécurisation du carrefour de la route de la Lande et du chemin de la Lande



Le Pump track, nouvel aménagement sportif et convivial



Grâce à la détermination du Conseil Municipal des Enfants et des Jeunes, les élus Marcellinois ont décidé de construire un pump track sur l'espace "Le Moulin". C'est un circuit constitué de bosses et de virages relevés, qui peut être utilisé avec différents équipements sportifs, dont les VTT, les BMX, les trottinettes. Le pump track est en accès libre et depuis son ouverture, il remporte un franc succès auprès des jeunes Marcellinois(es)

Le montant des travaux effectués s'élève à 136 019.23 € TTC, le coût des barrières posées autour du pum track à 13 585.20 €. Ces travaux ont été réalisés avec la participation de l'Agence Nationale du Sport dans le cadre du "Plan 5000 terrains de sport" (41 947 €).

Toilettes automatiques



Les Toilettes automatiques de la place Sainte-Catherine sont opérationnelles

Décoration de fin d'année

Cette année, Saint-Marcellin-en-Forez, en plus des illuminations électriques, a mis l'accent sur des décorations écoresponsables grâce à une collaboration avec les bénévoles de Saint-Héand qui ont offert à la commune des décorations de leurs années antérieures. Elles ne sont pas électriques mais fabriquées avec des matériaux de récupération !



Mobiliers urbains

Les services techniques municipaux ont installé bancs, poubelles... boulevard du Couhard, parking d'Outre l'Eau, rue du 8 Mai, place de l'Église.



Les travaux réalisés sur la commune par Loire Forez-Agglo

Aménagement et entretien des berges de la Mare

Réouverture, en amont du pont d'Outre l'Eau, d'un ancien bras de la Mare pour permettre d'élargir celle-ci en cas de débit important.



Aire de covoiturage aux Farges

Le parking de covoiturage est ouvert. Il est situé à l'intersection de la D 498 et de la D8 au lieu-dit "Les Farges" et il peut recevoir 18 véhicules.



Implantation d'un espace de compostage partagé place Sainte-Catherine

Un nouveau site de compostage partagé a récemment été installé place Sainte-Catherine (espace de la cour de l'école Mixte2 ouvert au public). Celui-ci est dédié, en priorité, aux usagers dont le domicile ne permet pas d'installer un composteur. Si vous souhaitez utiliser ce dispositif de compostage partagé, vous avez la possibilité d'avoir un bio-seau en mairie. Les bio-seaux sont fournis pour le seul usage de stockage et de transport des déchets de cuisine et de table jusqu'au composteur.



Implantation de 3 Points d'Apports Volontaires (PAV)

Dans le cadre de la TEOMI (Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères Incitative) Loire Forez-Agglo a installé pour les usagers du centre-bourg concernés trois PAV : 9 Rue Carles de Mazenod (parking côté mairie), 3 rue Charles de Gaulle et 4 rue Aristide Briand.



Chemin de Rodillon

L'entreprise TPCF Colas a réalisé des travaux de réfection de voirie sur une portion du chemin de Rodillon.



Petite enfance, enfance, jeunesse

Avec le Conseil Municipal des Enfants et des Jeunes...

Dimanche 8 septembre
5ème édition de la marche
solidaire "Croqu'Nature"

Cette année, le Conseil Municipal des Jeunes organisait cette marche au profit du Téléthon.



Samedi 21 décembre
Participation à la distribution
des colis aux aînés de la commune



Mardi 22 octobre
Visite de l'ONU et du Musée de la Croix Rouge à Genève

Les élus du Conseil Municipal des Enfants et des Jeunes se sont rendus à Genève afin de visiter l'Organisation des Nations Unies (ONU) et le Musée de la Croix-Rouge et du Croissant Rouge.



Samedi 16 novembre
Accueil des nouveaux élus



A la suite des élections dans les classes de CM1 des écoles Marcellinoises, 4 enfants ont été élus : Côme Rousset, Madison Carillo, Mahyna Picard et Gabriel Dollard. 23 enfants composent désormais le Conseil Municipal des Enfants et des Jeunes.

Nouveaux horaires Pôle Enfance Jeunesse

Lundi : 8h30-12h00 / 13h30-17h00
Mardi : 8h30-12h00
Mercredi : 8h30-12h00 / 13h30-17h00
Jeudi : 8h30-12h00
Vendredi : 8h30-12h00

Contact : 04 77 36 10 98
servicepej@saintmarcellinenforez.fr

À la médiathèque...

Beau succès pour les animations proposées à la médiathèque au cours du second semestre : contes sur le thème de l'eau avec Pierre Padaillé, heure du conte "J'ai bien peur que ce soit vrai" avec la conteuse Solenne Chardon, ateliers musicaux de Pauline Jodar pour les bébés et les plus grands, concert d'Yvan-Marc venu présenter son nouvel album dans une formule intimiste, séance de bébés lecteurs "Mmm c'est bon !" avec Nathalie Thibur.

Pour 2025, la médiathèque a concocté un programme tout aussi alléchant. Pour bien commencer l'année, elle accueillera ainsi un jeu d'enquête interactive "Qui a dérobé l'Omorto ?". Une toile a été volée au Musée National du Brésil. Ce tableau ayant été prêté par le Louvre, les autorités françaises envoient sur place leur enquêteur de choc Séraphin Limier, avec un jeune enquêteur-stagiaire...

Le stagiaire de Limier, c'est vous ! Armé d'une tablette et d'un casque audio, vous recevez les instructions du commissaire, l'appui de votre collègue légiste, et explorez les recoins de Rio pour élucider l'affaire. Plusieurs séances seront organisées en début d'année et ce jusqu'au 7 mars.

Renseignements et inscriptions auprès de la médiathèque (Tél. : 04 77 52 89 29).





Dossier

Une première Fleur pour la commune !

Le jury régional des Villes et Villages Fleuris a visité la commune le 12 juillet dernier. Il a décidé de lui attribuer la 1ère Fleur dès sa première candidature.

Composé de techniciens des espaces verts, de l'urbanisme, du tourisme et de l'environnement, le jury a pu apprécier la vision et la stratégie de valorisation de la commune, de ses paysages et de son patrimoine bâti. Le jury a pu également évaluer l'engagement de la commune d'entretenir son patrimoine végétal, améliorer la qualité de son espace public et assurer une gestion environnementale des espaces verts.

Plusieurs aménagements marquants ont participé à l'obtention de ce label.

C'est notamment le cas avec la nouvelle configuration du boulevard du Couhard, la création de noues et la gestion intégrée sous voirie... et le Pôle Enfance Jeunesse

D'autres réalisations ont également contribué à l'attribution de cette distinction :

- L'aménagement de l'espace de l'aventure du rail avec la réalisation d'une nouvelle fresque et de l'espace "Le Moulin" ;
- La gestion différenciée pour la tonte ;
- La politique de gestion de l'eau raisonnée avec l'arrosage en goutte-à-goutte, la récupération des eaux de pluies, le paillage, la création de noues et la gestion intégrée sous voirie, la perméabilisation des revêtements de trottoirs et parkings ;
- La végétalisation du cimetière ;
- La suppression des jardinières et du fleurissement trop gourmands en eau ;
- La plantation de nombreux arbres et le choix de la palette végétale.

La qualité des points de fleurissement a été soulignée par le jury qui recommande toutefois les plantations en pleine terre.

En conclusion, le jury considère que la commune peut aisément prétendre au niveau supérieur du label en poursuivant sa démarche d'embellissement et en améliorant la place accordée au végétal.

Le label Villes et Villages Fleuris, à l'origine dédié à la qualité esthétique du fleurissement, est aujourd'hui attribué sur la base d'un cahier des charges qui récompense l'engagement des communes en faveur de l'amélioration de la qualité de vie des habitants et l'accueil des visiteurs.

La première fleur obtenue par la commune met ainsi en avant la qualité de son fleurissement et de ses espaces verts. Elle souligne aussi l'engagement de la commune d'entretenir son patrimoine végétal, améliorer la qualité de son espace public et assurer une gestion environnementale des espaces verts.

Les critères du Label

- La démarche globale de valorisation communale par le végétal et le fleurissement.
- Les actions d'animation et de promotion de cette démarche auprès de la population, des touristes et des acteurs pouvant être concernés.
- La présentation du patrimoine végétal et du fleurissement.
- Les modes de gestion mis en place pour entretenir ce patrimoine en respectant les ressources naturelles et la biodiversité.
- Les actions complémentaires mises en œuvre pour favoriser la qualité des espaces publics (mobilier, voirie, propreté...).
- La cohérence des aménagements paysagers et de leur gestion selon les différents lieux de la commune.

Le mot de la municipalité

Ce label constitue un outil d'aide au quotidien pour améliorer le bien-être de ses habitants et leur cadre de vie. Par ailleurs c'est un véritable outil de développement touristique. Il valorise également l'ensemble des élus et des agents qui s'impliquent dans la réflexion et la mise en place des projets d'embellissement, de fleurissement, de développement durable et d'amélioration des espaces publics. Nous souhaitons avoir une commune fleurie, propre, agréable à visiter et qui offre un environnement de qualité à ses habitants.

Pour promouvoir la commune, la municipalité s'est engagée aux côtés de Loire Forez-Agglomération et de la Fédération Française de la Randonnée Pédestre (FFRP) dans la création d'un GR (chemin de grande randonnée) qui traversera la commune. Il s'agit d'une belle opportunité de découvrir les atouts naturels et patrimoniaux de notre commune. Les élus et les agents cherchent à préserver et développer le bien-être de tous ses habitants, à travers des projets ambitieux et à développer une politique touristique.

Notre démarche de valorisation

La commune va poursuivre son engagement de valorisation et de développement de ses espaces publics dans un contexte de développement durable et d'une politique globale d'aménagement et de rénovation urbaine. Le Conseil Municipal a voté un règlement pour la rénovation des façades en direction des habitants du centre-bourg. La mise en valeur du patrimoine bâti étant une préoccupation majeure des élus.

Pour réussir ce pari de l'embellissement de notre commune, chaque effort même petit compte.



Propreté, fleurissement, taille...

Nos agents techniques agissent au quotidien sur le domaine public. Et leur travail transforme petit à petit l'aspect général de la commune.

Vous pouvez contribuer à cet embellissement en plantant et entretenant quelques fleurs, en semant devant chez vous quelques graines (de pieds de murs) et en taillant au mieux vos haies qui bordent votre propriété. Le jury des villes et villages fleuris est sensible à cet ensemble et à cette dynamique de tous.



Zoom sur le concours des Villes et Villages Fleuris



Villes et Villages Fleuris

LE LABEL NATIONAL DE LA QUALITÉ DE VIE

Le concours des villes et villages fleuris est un concours créé en 1959 en France pour promouvoir le fleurissement et les espaces verts urbains.

Originellement piloté par les services de l'État, sa coordination nationale en est assurée depuis 1972 par le comité national pour le fleurissement de la France, rebaptisé Conseil national des villes et villages fleuris en 2001. Il est ouvert à toutes les communes de France. Il a aussi évolué depuis sa création. Il englobe de plus en plus de critères (une soixantaine) et a pour objectif de valoriser les communes qui œuvrent à la création d'un environnement favorable à l'accueil et au bien-

être des habitants et des touristes. Il récompense les actions menées par les collectivités locales et les habitants en faveur d'un patrimoine végétal et naturel propice à l'amélioration de la qualité de vie.

La démarche consiste à attribuer une série de quatre fleurs qui correspondent à quatre niveaux identifiés par un référentiel d'évaluation. Ces fleurs sont apposées sur une signalétique spécifique représentée par un panneau à l'entrée de la commune.

Ainsi, les communes de 1 à 3 fleurs sont désignées par le comité régional. Ce comité peut sélectionner les villes susceptibles d'obtenir une récompense

supérieure comme la quatrième fleur et le Trophée "Fleur d'Or" qui sont attribués par le conseil national.

Au niveau national, depuis 60 ans, 4 785 communes ont été labellisées, dont 278 qui possèdent 4 fleurs. Le Trophée "Fleur d'Or" a été attribué à 6 communes. Ce dernier est accordé à un nombre limité de villes et villages classés 4 fleurs dont une seule commune dans le département de la Loire, en l'occurrence Chamboeuf.

Saint-Marcellin-En-Forez fait maintenant partie des 23 communes de la Loire qui ont ainsi obtenu la première fleur (dont 2 en 2024 : St-Marcellin-En-Forez et Villerest).

Conseils & Astuces

- Je réfléchis aux périodes et aux lieux de plantation, j'anticipe la concurrence entre espèces et j'optimise la densité de plantation.
- Je me renseigne auprès de professionnels locaux pour choisir les végétaux les plus adaptés à mon terroir.
- J'enrichis mon sol avec du compost bien décomposé ou des fertilisant organiques.
- Je stimule les végétaux avec des macérations de plantes (purin de prêle, d'ortie, de consoude...) et ou des solutions bio stimulantes (foliaires ou racinaires).
- Je bine régulièrement le sol. (1 binage = 2 arrosages)
- Je paille mon sol (fèves de cacao, miscanthus, chanvre, line) afin de réduire l'évaporation et favoriser la vie microbienne.
- Je plante ou sème des pieds d'arbres et des pieds de mur pour limiter le désherbage.

LISTE NON EXHAUSTIVE DES VÉGÉTAUX RÉSISTANT AU SEC

VIVACES	HEDERA	CEANOTHE	MAHONIA
ACANTHE	HELICHRYSUM	CERCIS SILIQUASTRUM	MALUS
ACHILLEA	HEMEROCALLIS	CHAENOMELES JAPONICA	MESPIUS
AEONIUM	IBERIS	CHOYSIA TERNATA	OSMANTHUS X BURKWOODII
AGASTACHE	IRIS	CORNUS	PEROVSKIA
ALYSSUM	JOUBARBE	CORYLOPSIS SPICATA	PHILADELPHUS
ANEMONE	LAVANDULA	CORYLYS AVELLANA	PIERIS
AQUILEGIA	LUPINUS	COTINUS	POTENTILLA FRUTICOSA
ARABIS	LYTHRUM	COTONEASTER	PRUNUS
ARABIS	MALVA	CRATAEGUS	PYRACANTHA
ASTER	NEPETA	CYTISUS	SAMBUCUS
AUBRIETA	OENOTHERA	DEUTZIA	SPIRAEA
CALAMINTHA	PHLOMIS	ELEAGNUS	SYMPHORICARPOS
CAMPANULA	PHLOX	EUONYMUS	SYRINGA
CENTRANTHUS	PHORMIUM	EXCHORDA	TAMARIS
CHRYSANTHEME	PHYSOSTEGIA	FORSYTHIA	TAXUS BACCATA
CITYSIUS	RUDBECKIA	FOTHERGILLA	VIBURNUM
COREOPSIS	SALVIA	HAMAMELIS	VITEX
DICLIPTERA	SANTOLINA	HEBE	WEIGELIA
DORYCNIUM	SEDUM		
ECHINACEA	SOLIDAGO	ROSIERES ARBUSTIFS	GRAMINEES
ERIGERON	STACHYS	GHISLAINE DE FELIGONDE	CAREX
EUPHORBIA	STATICE	LA SEVILLANA	FETUQUE
GAILLARDIA	THYMUS	ROSA RUGOSA	MISCANTHUS
GAURA	VERBENA	RUSH	STIPA
GERANIUM		YANN ARTHUS-BERTRAND	
		ROSIERES BUISSON	BULBES
ARBUSTES	HIBISCUS	ALASKA	ALSTROEMERIA
ABELIA	HYDRANGEA	CENTENAIRE DE LOURDES	CROCUS
AMELANCHIER	HYPERICUM	KNOCK OUT	DAHLIA
ARONIA	ILEX	RODIN	IRIS
AUCUBA	KERRIA JAPONICA		JACINTHE
BERBERIS	KOLWITZIA	ROSIERES COUVRE-SOL	LIATRIS
BUDDLEJA DAVIDII	LABURNUM	DECOROSIER	MUSCARI
CALLICARPA BOONIERI PROFUSION	LAGERSTROEMIA	MEILLANDECOR	NARCISSE
CAMPSIS	LEYCESTERIA	PINK EMELY	TULIPE
CARPINUS BETULUS	LONICERA		
CARYOPTERIS			

Plantation Floraison Printemps été Automne Hiver

Brugas

AMBULANCE TAXI VSL

04 77 02 01 25

**TRANSPORT DE PERSONNES À MOBILITÉ RÉDUITE (TPMR)
TRANSPORT DE COLIS URGENTS**



PATRICK VERRIERE

T R A I T E U R

Rétrospective

Les principales animations du Centre Communal d'Action Sociale...

Mardi 1er octobre Inauguration du bus de l'EHPAD Les Bleuets

Grâce à divers soutiens financiers, dont le CCAS de la Commune, et à ses fonds propres, l'association de l'EHPAD "LES BLEUETS" a pu se doter d'un minibus pour le Transport des Personnes à Mobilité Réduite (TPMR). Après l'inauguration officielle, les invités ont rejoint la salle de restaurant pour les discours et prendre l'apéritif en compagnie des résidents.



Mardi 15 octobre Semaine bleue

Dans le cadre de la semaine bleue par le CCAS, les seniors de 70 ans et plus ont été emmenés au Moulin des Massons. Le matin a été consacré à la visite du Moulin des Massons. Le midi était l'occasion de déguster un savoureux repas Forézien. L'après-midi a été rythmé par des valse et des chansons d'antan dans une ambiance festive.

L'événement a été un vrai succès. Sous un soleil magnifique et dans une ambiance conviviale, de beaux moments ont été partagés.



Dimanche 3 novembre Bourse aux jouets et puériculture

Le CCAS de Saint-Marcellin-En-Forez organisait sa traditionnelle bourse aux jouets et puériculture et le succès était au rendez-vous.

À quelques semaines de Noël, cet événement connaît un véritable engouement. Elle propose des articles en excellent état, souvent à des prix imbattables. Ces achats malins permettent ainsi de conjuguer économie, écologie et plaisir d'offrir.



Mercredis 11 et 18 décembre Une place de cinéma offerte aux collégiens

Le CCAS de Saint-Marcellin-En-Forez a distribué, comme chaque année, une place de cinéma aux collégiens Marcellinois sur présentation de leur cahier de correspondance.



Vendredi 20 décembre Colis de Noël et spectacle avec la compagnie "Clown en Chansons" à l'EHPAD "Les Bleuets"



Le CCAS de Saint-Marcellin-En-Forez a offert aux résidents des "Bleuets" un colis de Noël et un après-midi ludique avec la compagnie "Clown en chansons". Blandine et Paul Nicoli ont fait chanter les résidents qu'ils ont également enchantés avec leurs tours de magie.

Samedi 21 décembre Colis de Noël aux Aînés de la Commune

Le CCAS de Saint-Marcellin-En-Forez a offert aux Aînés de 70 ans et plus, un colis gourmand de Noël. Au total 527 colis (305 individuels et 182 doubles pour les couples, 40 colis aux résidents de l'EHPAD "Les Bleuets") ont été distribués. Le budget consacré aux colis de Noël est de 13 000€.



Zoom sur l'Épicerie Solidaire des 4 Ponts : Nouvelle aide en direction des seniors

Un petit rappel sur l'objectif initial de l'Épicerie Solidaire des 4 Ponts : permettre à des personnes rencontrant des difficultés financières d'accéder à une alimentation variée et de qualité à moindre coût. L'originalité de son soutien : la personne choisit et achète librement en fonction de ses besoins des produits alimentaires, d'hygiène et d'entretien, elle les paie environ 30 % du prix moyen du marché. La personne réalise ainsi une économie de 70 % par rapport au montant qu'elle aurait payé dans un magasin traditionnel. Cette économie lui permet de réaliser le "projet" pour lequel elle a été orientée vers l'Épicerie.

Qu'est-ce qu'un projet ? Ce peut être le règlement d'un retard de factures, d'un loyer, de frais médicaux... La réduction d'un découvert bancaire, le financement d'une formation professionnelle, etc... Pour faciliter la réussite de leur « projet », les personnes sont accompagnées tout au long de leur accès à l'épicerie par ses conseillères en économie sociale et familiale pour toute la partie administrative. Les deux conseillères en économie sociale et familiale organisent également des animations collectives.

L'Épicerie Solidaire des 4 Ponts, qui a ouvert ses portes en 2011, se situe à Andrézieux-Bouthéon et accueille les habitants de 9 communes : Andrézieux-Bouthéon, Bonson, Chambles, Montrond-Les-Bains, Saint-Cyprien, Saint-Just-Saint-Rambert, Saint-Mar-

cellin-En-Forez et Veauche. Le magasin est ouvert quatre demi-journées par semaine et fonctionne grâce à l'implication d'une équipe de 44 bénévoles et de 2 conseillères en économie sociale et familiale

Depuis la Covid, l'Épicerie Solidaire des 4 Ponts accueille les étudiants pour un soutien alimentaire. Trois conditions sont requises pour bénéficier de ce soutien : avoir une carte d'étudiant, étudier dans un des établissements du Forez ou bien être en formation par alternance et résider dans le Forez.

Nouvelle aide en direction des seniors : Devant l'augmentation des prix de l'énergie et des produits alimentaires, l'Épicerie Solidaire des 4 ponts a constaté que les seniors aux revenus modestes rencontrent de plus en plus de difficultés pour faire trois repas par jour et s'alimenter correctement. Aussi, depuis octobre 2023, ces personnes sont accueillies à l'Épicerie pour effectuer leurs courses, pour une période d'un an renouvelable. Leur projet sera tout simplement "se nourrir correctement". Cet accès est, bien sûr, soumis à l'examen de la situation financière de la personne ou du couple.

N'hésitez pas à contacter l'Épicerie Solidaire des 4 Ponts au 04 77 56 79 69 pour convenir d'un rendez-vous.

Rétrospective

Les principaux évènements de la vie associative...

Samedi 7 septembre : Concert de l'OMA

Pour célébrer la rentrée de septembre, l'Office Marcellinois d'Animation organisait un concert placé sous le signe des années 80 ! Une très bonne soirée malgré la pluie !



Samedi 28 septembre

20ème anniversaire de l'EHPAD "Les Bleuets" en musique avec le groupe d'animation musette Markeese !



Familles, résidents, bénévoles, salariés étaient au rendez-vous !

Dimanche 15 septembre Dernier dimanche de l'année des Puces Marcellinoises organisées par l'ASSEN

Les Puces Marcellinoises 2024 (réduites à trois mois au lieu de cinq) se sont terminées le dimanche 15 septembre. Avec le concours de 17 nouveaux bénévoles, grâce à la compétence des emplois verts, l'ASSEN a réussi à maintenir une organisation bienveillante et chaleureuse tant pour l'accueil des exposants que des visiteurs.



Du mardi 8 au vendredi 11 octobre Le comité de jumelage Marcellinois a accueilli la délégation italienne de Marta



La délégation italienne de Marta, emmenée par son maire Maurizio Lacchini, est venue découvrir notre beau village et des lieux emblématiques de notre département, vivre de superbes moments d'échanges et de partages autour des valeurs du jumelage et fêter les 25 ans d'existence de ce jumelage. Vive l'amitié Franco Italienne !

Dimanche 22 septembre : Journée du Patrimoine

A l'occasion des Journées Européennes du Patrimoine, l'association Saint-Marcellin Patrimoine Vivant a proposé "d'enluminer l'Hôtel de Tournon" avec des dessins à reproduire sur les vitraux en plexiglas des ateliers de paléographie et de calligraphie. Un repas médiéval et des visites guidées gratuites du village ont été organisés. Des visites commentées de l'Hôtel Bouthéon (ancienne maison châtelaine qui abrite la Mairie) ont également été proposées toute la journée.



Vendredis 11 octobre et 8 novembre Ciné-conférence proposée par SMAC



Saint Marcellin Art et Culture (SMAC) a proposé avec Altair Conférences deux documentaires : Le premier "Andalousie Le Chant du Sud" était de Patrick Bureau et le deuxième était un film de Muammer Yilmaz intitulé "Le Grand Jeûne - Le Tour du Mont Blanc sans manger, à la rencontre de nos sages oubliées".

Samedi 26 octobre Concours de belote de l'Amicale pour le Don de Sang bénévole Sury – Saint-Marcellin – Bonson

L'Amicale pour le Don de Sang a réuni 54 doublettes dans un esprit de compétition amicale.



Mercredi 30 octobre 6ème Zumba party Halloween organisée par Danser Bouger Bouger

En famille, ou entre amis, le public est venu nombreux danser sur des musiques envoûtantes.



Vendredi 15 novembre et samedi 16 novembre 5ème salon des vins de l'AOC (Apprentis Œnologues Club) Marcellinois



Beaux succès du salon des vins : cette édition 2024 a attiré plus de 1 000 visiteurs.

Samedi 23 novembre : Concours de coinche

La Boule des Amis a réuni 20 doublettes.



Samedi 7 décembre Marché de Noël des Créateurs



Beau succès pour le marché de Noël des créateurs organisé par Saint-Marcellin Art et Culture (SMAC). Plusieurs centaines de personnes se sont déplacées pour trouver le cadeau idéal pour les fêtes de fin d'année ou pour tout simplement se faire plaisir.

Mardi 17 décembre Dévoilement par l'association Saint Marcellin Patrimoine Vivant des "vitraux" réalisés depuis le 22 septembre lors de l'opération "Illuminons Tournon"



La mise en lumière des vitraux réalisés lors de la Journée du Patrimoine avec la projection de l'histoire de l'Hôtel de Tournon a rassemblé un public nombreux.

Téléthon Marcellinois

Le Téléthon est un événement majeur au sein de la commune. Cette édition 2024 a proposé, avec de nombreuses associations et bénévoles, un programme riche en animations festives, visant à sensibiliser le public tout en collectant des fonds pour la recherche et l'accompagnement des familles touchées par ces pathologies rares. Il s'est achevé avec la traditionnelle remontée des fonds qui enregistre un résultat opérationnel de 19 358,40€ Le Téléthon Marcellinois restera, cette année encore une belle réussite, riche en événements et généreux en terme financier.



Lundi 23 décembre Spectacle "L'étoile de Noël" proposé par l'Office Marcellinois d'animation aux enfants de 3 à 11 ans

L'Office Marcellinois d'Animation a organisé un spectacle de marionnettes qui a été fortement plébiscité par les enfants. À l'issue du spectacle, ils ont été invités à partager un goûter.



Entreprendre à Saint-Marcellin-en-Forez

MÄLLOU

La mode comme expérience de partage



Mällou, la boutique de prêt-à-porter en ligne fondée par Laeticia, offre bien plus que des vêtements. En combinant style, confort et accessibilité, cette marque vise à renforcer le lien mère-fille à travers la mode. Mällou vous propose des pièces qui permettent à chaque duo de se retrouver autour d'un style complice et tendance. Mällou propose un service Click & Collect. Mällou garantit une disponibilité rapide des produits et propose des retours gratuits, rendant ainsi le shopping simple et agréable.

Contact :
06 26 75 69 98 • contact@mallou.fr
www.mällou.fr
Suivez Mällou sur Instagram & Facebook : @mallou.store

CELINE MORNAND

Opticienne à domicile

Céline Mornand a une expérience dans le domaine de l'optique depuis 2017. En septembre 2024, elle a créé une activité en tant qu'opticienne à domicile. L'avantage du domicile, c'est un service gratuit, qui se fait soit chez le client soit sur son lieu de travail. Céline s'occupe de tout. Elle arrive avec de nombreuses montures, peut vérifier votre vue et faire les demandes administratives.

N'hésitez pas à la contacter ou à en parler autour de vous.

Contact :
Céline Mornand, opticienne diplômée • 07 56 42 72 41
cmornand@opticienquibouge.fr • www.l'opticienquibouge.fr



**Commerçants, artisans, auto-entrepreneurs,
vous souhaitez annoncer gratuitement le lancement
de votre activité dans le bulletin municipal ?**

Envoyez un mail à Christiane Cluzel :
christiane.cluzel@saintmarcellinenforez.fr

MAISON 16 – DISTILLERIE DE LA LOIRE

Fabriqueur de liqueurs et spiritueux, César vous invite à découvrir son atelier situé au 25 rue de l'Étang !

L'histoire de Maison 16 débute en 2019, dans le garage de César Triouleyre à Saint-Marcellin-en-Forez. La première création de l'entreprise est la Sapinette ! Depuis, Maison 16 s'est développée. Spécialisée dans la fabrication artisanale d'alcools de plantes, de liqueurs et de spiritueux, l'entreprise propose aujourd'hui une gamme de dix produits répartis en deux collections.

Après un premier local à Sury-le-Comtal, Maison 16 vient d'emménager dans de nouveaux locaux situés au 25 rue de l'Étang, à Saint-Marcellin-en-Forez. Ces installations incluent également une boutique ouverte au public, permettant de découvrir les produits sur place.

Maison 16 • Distillerie de la Loire
25 rue de l'Étang
42680 Saint Marcellin en Forez
06 18 81 44 37
contact@maison16.com
Boutique sur place ou en ligne :
www.maison16.com

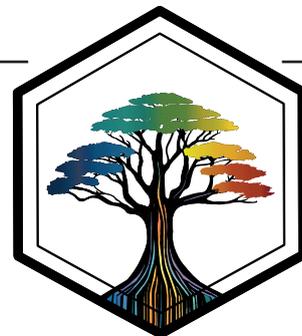


HOLI WOOD PAYSAGE

Alexandre Dangelser est venu s'installer dans la Loire en août 2023 pour des raisons professionnelles. Avec une formation de jardinier paysagiste, passionné par le monde végétal, c'est avec volontarisme et dynamisme qu'il a décidé, en octobre 2024 de semer sa propre graine en créant son entreprise d'aménagement paysager.

Il accompagne les particuliers et professionnels du département de la Loire pour l'aménagement de leurs extérieurs, que ce soit en assurant l'entretien des espaces verts ou en s'occupant de l'agencement des parcs et jardins.

Contact :
06 80 02 47 65 • holiwood.paysages@gmail.com



Holli Wood Paysages
CRÉATION & ENTRETIEN

Film Patrimoine et histoire de Saint-Marcellin-En-Forez

Ce film, initié en 2023 par le Conseil des Aînés, commandité par la municipalité, conçu et supervisé par Frédéric Brassard, est un voyage dans le temps et la mémoire, permettant aux plus anciens de partager et transmettre les gestes et coutumes d'autrefois. Si vous souhaitez visionner ce film, nous vous invitons à vous rendre sur le site internet de la mairie : www.saintmarcellinenforez.com



Changement d'adresse Pensez à le déclarer !

Le site officiel de l'administration française Service-Public.fr vous permet d'effectuer très rapidement vos démarches de changement d'adresse simultanément auprès de plusieurs services de l'administration et de fournisseurs d'énergie : énergie (EDF, ENGIE), Pôle Emploi, Service des Impôts, services en charge des cartes grises, Caisses de sécurité sociale et de retraite (Agirc-Arrco, Msa, Cnaf, Cnav, Cnam, Cram, ...).

A l'attention des électeurs :

Si vous changez de domicile, même sur Saint-Marcellin-En-Forez, vous devez vous inscrire avec votre nouvelle adresse sur www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R11193

A savoir : Ce changement n'est pas automatique et si votre carte d'électeur est retournée en mairie suite à sa non-distribution, vous risquez d'être radié des listes électorales.

Contact Mairie-service population : 04 77 36 10 90 • servicepopulation@saintmarcellinenforez.fr

Mise en service d'un système d'alerte et d'information à la population (TOCSIN)



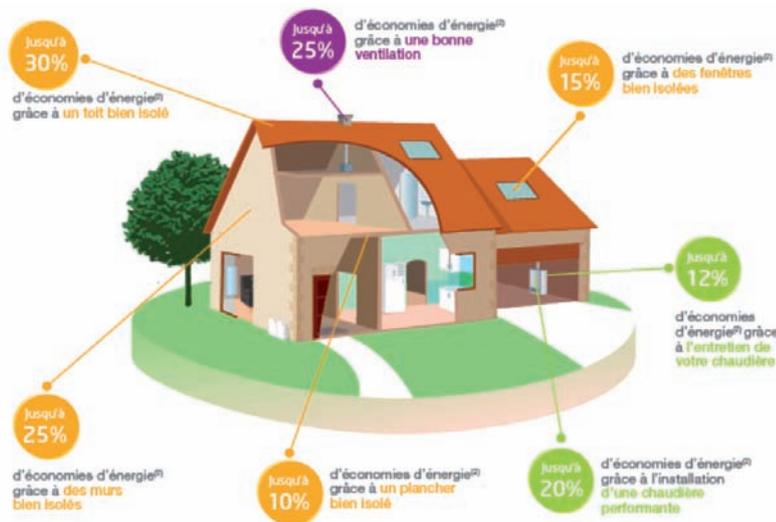
Dans le cadre du Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs (DICRIM), la Commune vient d'être équipée d'un système d'alerte et d'information à la population, situé dans le clocher de l'église permettant la diffusion d'un signal sonore par le lancement des cloches à la volée (tocsin).

Cette diffusion consiste à alerter une population exposée, ou susceptible de l'être, aux conséquences d'un événement grave et d'adopter alors un comportement de réflexe de sauvegarde. En cas d'alerte, la conduite à tenir vous sera communiquée par la police municipale, le Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS) et sur les supports de communication de la commune (site internet, illiwap, Facebook, panneaux lumineux...).

Le déclenchement pourra se faire à l'initiative de la Mairie par les personnes habilitées, en l'occurrence le maire, l'adjoint à la sécurité, le 1er adjoint, la police municipale, le responsable des services techniques. Il est à noter que tous les premiers mercredis du mois, à 12h15, le tocsin fera l'objet d'un exercice pendant 10 minutes.

Habitat

Économie d'énergie, amélioration du logement



La Maison Départementale de l'Habitat et du Logement (MDHL) est un lieu unique d'accueil, d'information et d'orientation pour toutes les questions relatives au logement !

Elle s'adresse à tous : locataires, propriétaires, bailleurs, travailleurs sociaux, étudiants... Elle intervient aussi auprès des personnes en perte d'autonomie pour l'adaptation des logements.

Selon votre projet et vos ressources, la MDHL vous orientera vers le bon interlocuteur (Rénov'actions42, Soliha, ...) qui vous apportera un conseil technique et/ou financier et vous accompagnera plus globalement dans vos démarches pour la recherche de financement.

Plus d'informations :
04 77 96 56 66 • mdhl@loire.fr

PLAN FAÇADES 2025/2026

Une aide financière de votre commune pour rénover vos façades

Saint-Marcellin-En-Forez, ce n'est pas seulement un lieu de vie, c'est aussi un village avec un patrimoine qui mérite d'être mis en valeur.

Dans le cadre de la revitalisation du centre-bourg, la commune lance un "plan façades". C'est un dispositif d'aide destiné aux propriétaires souhaitant rénover et embellir les façades de leurs bâtiments. Ce plan a pour objectifs :

- D'améliorer l'aspect esthétique du centre bourg,
- De préserver le patrimoine architectural,
- D'encourager l'attractivité du village pour ses habitants et ses visiteurs,
- Et de contribuer à la qualité de vie de chacun.

L'aide financière est plafonnée à 50% du montant des travaux avec un plafond maximum de subvention accordée de 5 000 €. Cette subvention est cumulable avec l'aide accordée par Loire Forez-Agglo dans ce cadre ainsi qu'avec toute autre aide.

Les propriétaires souhaitant ravalser la façade de leur immeuble peuvent bénéficier de cette aide si l'immeuble est inclus dans le périmètre éligible.

Vous êtes propriétaire et intéressé par ce projet ?

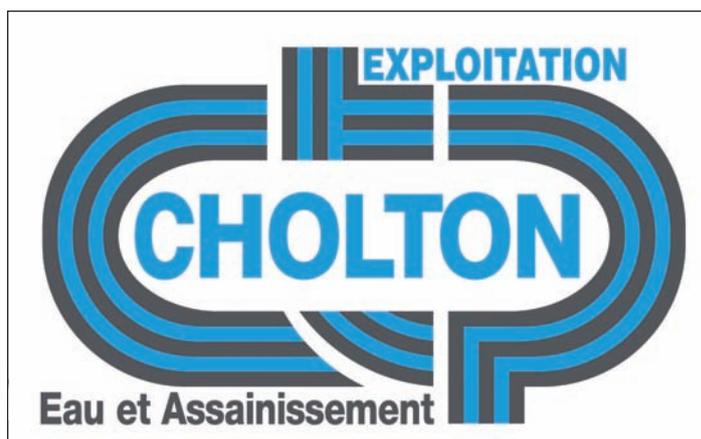
Contactez le service "urbanisme" de la commune par téléphone au 04 77 36 10 90



Infos GRDF

Avant les travaux de voirie du centre-bourg, GRDF vous informe qu'il est à votre écoute pour vous conseiller sur les usages du gaz naturel et pour toute demande de raccordement.

Plus d'informations sur www.grdf.fr
Service client : 09 69 36 35 34



État civil

Septembre, octobre, novembre et décembre 2024

Les mariages avec autorisation de parution

07/09 Matthieu, Henri, Jean MOUILLAUD et Alexandra, Paule, Danielle BENOIT
16/11 Romain FARINET et Emma, Sandra, Victoria BACHELARD
16/11 Cédric, Michel MAURICE et Estelle, Marie-Pierre, Martine GUILLAUME

Les naissances avec autorisation de parution

26/08 LAMARCA Cassie
28/08 DESBROSSES Soan, Mathéo
05/09 ENTRESANGLES Maxence, Mahé
13/10 CIZERON Nathan, Michel, Bruno
27/10 TRIOULEYRE Rosalie, Mariette
05/11 GARIN Zoé, Romane, Chloé
16/11 LEWANDOWSKI Axel, Leon, Sylvain
16/11 LEWANDOWSKI Sacha, Marc, Patrick
26/11 AMATO Gabriel, Jérôme, Célestin
04/12 REYNAUD Jessy

Les décès

01/09 AVRIL Jean, Luc
01/09 GRAVALON Simone veuve MALBERT
02/09 MEYER Patrice, André
02/09 ROLLAND Marie, Claudette veuve METHON
07/10 BILLY Jacques
06/11 GORVEL Philippe, Georges, Albert
16/11 POUGET Robert, Jean, Fortuné
03/12 GROUSSET Marie, Augustine épouse VIOSSAT
21/12 GRILLET Marcel, Mathieu
24/12 TROUILLER Jean, Léon

DES LUNETTES SUR MESURE POUR VOS ENFANTS !

Orthoptiste et opticienne, Inès saura choisir la monture idéale pour vos p'tits bouts de choux, tout en vous expliquant leur correction et l'importance des lunettes, véritable traitement pour le bon développement de leurs yeux.



OPTIQUE JUST'UN REGARD : LA SPECIALITÉ OPTIKID

Grâce à notre **expertise Optikid**, nous offrons des **montures adaptées** à chaque enfant, alliant confort, solidité et style.

Pour nos **jeunes sportifs**, des lunettes conçues pour chaque discipline garantissent une **vision optimale** sur le terrain comme sur les pistes.



Just'un regard



CARROSSERIE MOULANGER

⚠ N'hésitez pas à faire appel à nos services pour vos sinistres !

ZAC LES PLAINES
42680 SAINT-MARCELLIN EN FOREZ

☎ 04-77-52-83-73
✉ carrosserie@moulanger-automobile.com

RÉPARATION CARROSSERIE - GRÈLE - RÉPARATION JANTES - RÉPARATION IMPACT - REMPLACEMENT PARE-BRISE - DÉBOSELAGE

NOUS NE SOMMES PAS AGRÉÉS, MAIS C'EST VOUS QUI CHOISISSEZ !

📍 Pas d'avance de frais suite aux réparations
Véhicule de courtoisie mis à disposition gratuitement



Michalon Cédric
Electricité Générale

42680 St Marcellin en Forez

06 02 12 67 18

michalon.c@hotmail.fr



5F
Assainissement

Vidange fosses septiques
Débouchage canalisations
Pompe de relevage
Bacs à graisses
Nettoyage puits
Curage ...

Eric Fauvet
06 89 39 60 92
5fassainissement@orange.fr
5f-assainissement.fr

Intervention rapide
Devis gratuits



ALLONS VOIR SI LA ROSE

Artisan Fleuriste
7 place du Forez • 42160 Andrézieux-Bouthéon
04 77 61 03 39




Bouygues Energies & Services
Agence Loire Auvergne
Zac des Plaines
Rue des Chênes - BP 467
42164 BONSON
Tél : +33 4 13 64 03 83
www.bouygues-es.com

- **Éclairage public**
Sportif, valorisation du patrimoine, illuminations
- **Réseaux**
Electrique, fibre optique, gaz
- **Services aux collectivités**
Infrastructures de Recharge pour Véhicules Electriques (IRVE), vidéoprotection
- **Gestion de Traffic**
Signalisation Lumineuse Tricolore (SLT)
Panneaux à Messageries Variables (PMV),
Contrôle d'accès